



AQDR

Québec

COUP DE POUCE
AUX AÎNÉS



RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées



3208, rue des Sumacs, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1G 1X4
www.aqdr-quebec.org



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| I. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION..... | 3 |
| II : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016 | 5 |
| III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2016 | 7 |
| IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 MAI 2015 | 9 |
| V. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015-2016..... | 13 |
| VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017 | 27 |
| VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016 | 29 |
| 7. 1 Le contexte..... | 29 |
| 7. 2 Adhésions..... | 37 |
| 7. 3 Réalisations | 37 |
| VIII. ORIENTATIONS 2016-2017..... | 43 |
| 8.1 La défense collective des droits des aînés..... | 43 |
| 8.2 La défense individuelle des droits des aînés | 44 |
| 8.4 Le financement de l'AQDR..... | 44 |

I. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 5 mai 2016

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de convier nos membres à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu, le jeudi 26 mai 2016, de 13 h 30 à 15 h 00, au 3208, rue des Sumacs, 2^e étage, Québec G1G 1X4. Ce lieu est accessible par autobus (le 801, arrêt de Courlis).

L'année 2015-2016 a été marquée par d'importantes réalisations au niveau de la défense des droits des personnes âgées. Nous avons voulu rejoindre particulièrement les âgés isolés en mettant dans notre programmation 4 cafés-rencontres animés par un étudiant en psychoéducation ainsi que de nombreuses activités et conférences.

Nous avons tenu en novembre 2015, trois journées sur le droit des âgés dans le but de faire connaître aux âgés la portée de leurs droits, obligations et recours. Le succès de ces journées thématiques est incontestable et démontre le besoin. Nous entrevoyons la possibilité de refaire l'exercice en 2016-2017.

L'AQDR a aussi amélioré ses services de défense individuelle offerts aux âgés vulnérables. À ce titre, deux bureaux d'avocats contribuent à fournir des conseils de première ligne aux âgés. L'Université Laval, faculté de Droit et de Psychoéducation est devenue un partenaire incontournable. En effet, chaque année des étudiants viennent accompagner et supporter les âgés pour de services juridiques et psychosociaux. Depuis janvier 2016, l'AQDR compte deux travailleurs de milieu qui vont à la rencontre des âgés dans leurs milieux pour les aider à trouver des ressources qui répondent à leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre Association. Si vous voulez aider notre mouvement AQDR à se développer, nous vous invitons à acheter des billets au coût de 5 \$ pour un tirage qui aura lieu le 31 mai à 12 h. Les billets sont en vente à notre bureau et seront disponibles à l'AGA.

Nous vous attendons en grand nombre pour cette assemblée.

Judith Gagnon, présidente

P. J. : Ordre du jour.

3208, rue des Sumacs, Québec (Québec) G1G 1X4
418 524-0437 | info.aqdrquebec@gmail.com | www.aqdr-quebec.org

II : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

| | |
|-----------------------------|---|
| Présidence : (2016) | Madame Judith Gagnon Présidente et coordonnatrice du projet <i>Coup de pouce aux aînés</i> |
| Vice-présidence : (2016) | Madame Carole Rivard Lacroix Responsable des grands projets de l'AQDR Québec |
| Trésorière : (2016) | Madame Martine Champagne Trésorière |
| Secrétaire : (2017) | Monsieur Eugène Cantin Secrétaire et responsable du dossier des personnes handicapées |
| Administratrice : (2016) | Madame Solange Couture Blais Responsable du dossier abus et maltraitance |
| Administrateur : (2017) | Monsieur Serge Gravel Membre du comité national Revenu et Fiscalité |
| Administrateur : (2017) | Monsieur Marcel Guillemette Personne-ressource résidence pour aînés |
| Administrateur : (2017) | Monsieur Gérald Higgins Animateur communautaire |
| Administratrice : (2016) | Madame Murielle Vachon Responsable des liens avec l'IVPSA et le CAABC |

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC

LE JEUDI 26 MAI 2016

au 3208, rue des Sumacs, Québec QC G1G 1X4

de 13 h 30 à 15 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Proposition de nominations d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 mai 2015
6. Dépôt et adoption des États financiers 2015-2016
7. Nomination des vérificateurs 2016-2017
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016-2017
9. Rapport d'activités - État de situation 2015-2016
10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration
11. Orientations 2016-2017
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.1 Présentation des candidats
 - 12.2 Vote, s'il y a lieu
 - 12.3 Huis clos et pause
 - 12.4 Élection du comité exécutif
13. Proclamation du nouveau conseil d'administration
14. Questions et commentaires
15. Levée de l'assemblée.

IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 MAI 2015

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'AQDR QUÉBEC, tenue le jeudi 21 mai 2015, de 13 h 30 à 16 h au 3208, rue des Sumacs, Québec.

PRÉSENTS :

Mesdames : Gisèle Auger, Martine Champagne, Céline de Champlain, Solange Couture-Blais, Pierrette Denis, Judith Gagnon, Estelle Godin Bourret, Renée Hamel, Jeanna Laforest-Vien, Nicole Laveau, Lise Paquet, Michèle Reny, Carole Rivard, Lina Roy.

Messieurs : Léopold Bouchard, Eugène Cantin, Charles Goulet, Serge Gravel, Gérald Higgins, Jacques Pouliot, Robert St-Denis, Léonard Tanguay, Maurice Thériault.

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Judith Gagnon, vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'être là. La réunion va leur permettre de faire le point sur l'organisation.

2. Proposition de nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Rés : (01-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par madame Nicole Laveau de désigner monsieur Jacques Pouliot pour agir comme président d'assemblée et monsieur Eugène Cantin comme secrétaire d'assemblée. Adoptée à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote

Monsieur Jacques Pouliot constate qu'il y a quorum et que l'on peut tenir l'Assemblée générale annuelle (AGA). Il ajoute qu'à la fin de la réunion, l'assemblée va procéder à l'élection de 4 membres en vue de compléter les effectifs du Conseil d'Administration de la section de l'AQDR.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Rés : (02-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par monsieur Serge Gravel et appuyé par madame Nicole Laveau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 mai 2014

Rés : (03-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Lina Roy et appuyée par madame Pierrette Denis d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 mai 2014. Adoptée à l'unanimité.

6. Dépôt et adoption des États financiers

Monsieur Sébastien Lapointe présente le rapport de la firme Lemieux-Nolet, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. et mentionne que le rapport a été émis sans restriction ni réserve.

RÉS : (04-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet, appuyé par madame Michèle Reny d'adopter les États financiers 2014-2015 déposés par la firme Lemieux-Nolet, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs 2015-2016

Rés : (05-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par madame Lina Roy de reconduire nos auditeurs pour l'an prochain. Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2015-2016

Madame Judith Gagnon présente les prévisions budgétaires 2015-2016 mentionnées en page 29 du rapport annuel.

Rés : (06-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Solange Couture-Blais et appuyé par madame Michèle Reny, d'adopter les prévisions budgétaires présentées par madame Judith Gagnon. Adoptée à l'unanimité.

9. Rapport d'activités- État de situation 2014-2015

Madame Judith Gagnon explique en détails les différents aspects du rapport d'activités mentionnées aux pages 30 à 45 du rapport annuel. Les membres de l'assemblée la félicitent pour les efforts faits en vue d'aider individuellement et collectivement les aînés vulnérables. Au cours de cette année financière, 12 étudiants ont totalisé 1 268 heures de bénévolat. Nous désirons les remercier.

Rés : (07-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Michèle Reny et appuyé par monsieur Charles Goulet d'adopter le dépôt du rapport d'activités tel que rédigé. Adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des actes posés par le Conseil d'Administration

Rés : (08-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Martine Champagne et appuyé par madame Solange Couture-Blais de ratifier les actes posés par les membres du Conseil d'administration. Adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2015-2016

Madame Judith Gagnon explique les orientations mentionnées en page 43-44 du rapport annuel pour l'exercice financier 2015-2016.

12. Élections des membres du Conseil d'administration

Rés : (09-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par madame Solange Couture-Blais de nommer monsieur Jacques Pouliot comme président d'élection et monsieur Robert St-Denis comme secrétaire d'élection. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (10-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par monsieur Maurice Thériault d'approuver la candidature de monsieur Eugène Cantin au Conseil d'Administration 2015-2016. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (11-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par monsieur Eugène Cantin et appuyé par madame Carole Rivard d'approuver la candidature de monsieur Marcel Guillemette au Conseil d'Administration 2015-2016. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (12-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par madame Solange Couture-Blais d'approuver la candidature de monsieur Serge Gravel au Conseil d'Administration 2015-2016. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (13-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par madame Martine Champagne et appuyé par madame Carole Rivard d'approuver la candidature de monsieur Gérald Higgins. Adoptée à l'unanimité.

Étant donné les 4 candidatures et l'acceptation des candidats, le président d'élection, monsieur Jacques Pouliot, les déclare élus et leur suggère de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres élus et de ceux dont le mandat est reconduit automatiquement.

13. Proclamation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration 2015-2016 se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente
Madame Carole Rivard, vice-présidente
Madame Martine Champagne, trésorière
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire
Madame Solange Couture-Blais, administratrice
Monsieur Gérald Higgins, administrateur
Monsieur Serge Gravel, administrateur
Monsieur Marcel Guillemette, administrateur
Monsieur André Jalbert, administrateur.

14. Levée de l'assemblée

Rés : (14-AGA-2015-05-21) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par monsieur Gérald Higgins la levée de l'assemblée puisque l'ordre du jour est épuisé. Adoptée à l'unanimité.

Eugène Cantin, secrétaire

Judith Gagnon, présidente

États financiers

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

Exercice terminé le 31 mars 2016



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2016

| | |
|---------------------------------------|---|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 |
| États financiers | |
| Bilan | 3 |
| État des résultats | 4 |
| État de l'évolution de l'actif net | 5 |
| État des flux de trésorerie | 6 |
| Notes afférentes aux états financiers | 7 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. et retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lemieux Nolet

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 24 mai 2016

¹ CPA auditeur, CA permis no A127264



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Bilan

31 mars 2016

| | 2016 | 2015 |
|--------------------------------------|------------|-----------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 103 322 \$ | 69 993 \$ |
| Débiteurs (note 3) | 3 133 | 3 626 |
| | 106 455 | 73 619 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | 4 363 | 5 610 |
| | 110 818 \$ | 79 229 \$ |

Passif et actif net

| | | |
|--|------------|-----------|
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs (note 5) | 7 192 \$ | 1 332 \$ |
| Produits et subventions reportées (note 6) | 59 084 | 13 936 |
| | 66 276 | 15 268 |
| Actif net | | |
| Investi en immobilisations | 4 363 | 5 610 |
| Affectations internes (note 7) | 10 725 | 29 612 |
| Non affecté | 29 454 | 28 739 |
| | 44 542 | 63 961 |
| | 110 818 \$ | 79 229 \$ |

Au nom du conseil,

Signé : « Judith Gagnon », administrateur

Signé : « Martine Champagne », administrateur



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produits | | |
| Subventions (note 8) | 113 749 \$ | 111 511 \$ |
| Contributions des membres (note 9) | 31 841 | 29 065 |
| Autres (note 9) | 644 | 66 |
| | <u>146 234</u> | <u>140 642</u> |
| Charges | | |
| Salaires et avantages sociaux | 18 191 | 19 646 |
| Loyer | 22 572 | 22 572 |
| Papeterie et dépenses de bureau | 9 270 | 7 827 |
| Publicité et représentation | 3 981 | 4 768 |
| Déplacements | 1 003 | 2 001 |
| Télécommunications | 4 486 | 5 094 |
| Entretien et réparations | 555 | 952 |
| Frais de déménagement | - | 180 |
| Assurances | 490 | 458 |
| Cotisations | 5 730 | 5 225 |
| Honoraires | 76 431 | 101 371 |
| Projet ITMAV | 19 528 | - |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 247 | 623 |
| Intérêts et frais bancaires | 314 | 341 |
| Autres | 1 855 | 640 |
| | <u>165 653</u> | <u>171 698</u> |
| Insuffisance des produits sur les charges | <u>(19 419) \$</u> | <u>(31 056) \$</u> |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2016

| | Investi en immobilisations | Affectations internes | Non affecté | 2016 Total | 2015 Total |
|---|----------------------------------|--------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Solde au début de l'exercice | 5 610 \$ | 29 612 \$ | 28 739 \$ | 63 961 \$ | 95 017 \$ |
| Insuffisance des produits sur les charges | (1 247) | - | (18 172) | (19 419) | (31 056) |
| Affectations internes (note 8) | - | (18 887) | 18 887 | - | - |
| Solde à la fin de l'exercice | 4 363 \$ | 10 725 \$ | 29 454 \$ | 44 542 \$ | 63 961 \$ |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

| | 2016 | 2015 |
|---|-------------|-------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Insuffisance des produits sur les charges | (19 419) \$ | (31 056) \$ |
| Élément sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 247 | 623 |
| | (18 172) | (30 433) |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | 493 | 2 948 |
| Créditeurs | 5 860 | (1 174) |
| Produits et subventions reportées | 45 148 | 4 870 |
| | 51 501 | (23 789) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | - | (6 233) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 33 329 | (30 022) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 69 993 | 100 015 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 103 322 \$ | 69 993 \$ |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2016

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

2.4.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les améliorations locatives sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

2.6.2 Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées au moment de l'inscription.

3. Débiteurs

| | 2016 | 2015 |
|------------------------------------|----------|----------|
| Subvention à recevoir | - \$ | 408 \$ |
| Taxes sur les produits et services | 3 133 | 3 218 |
| | 3 133 \$ | 3 626 \$ |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

4. Immobilisations corporelles

| | | | 2016 | 2015 |
|-------------------------|----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Améliorations locatives | 6 233 \$ | 1 870 \$ | 4 363 \$ | 5 610 \$ |

5. Créditeurs

| | 2016 | 2015 |
|----------------------------|----------|----------|
| Fournisseurs | 2 258 \$ | 123 \$ |
| Vacances | 1 989 | 1 209 |
| Sommes à remettre à l'État | 2 945 | - |
| | 7 192 \$ | 1 332 \$ |

6. Produits et subventions reportées

| | 2016 | 2015 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| Contributions des membres reportées | 2 406 \$ | 1 175 \$ |
| Subvention reportée | 56 678 | 12 761 |
| | 59 084 \$ | 13 936 \$ |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

7. Affectations internes

Le conseil d'administration a affecté des sommes provenant des surplus accumulés, lesquelles sont réparties comme suit :

| | Abus financiers des aînés | Coup de pou- ce aux aînés | 2016 Total | 2015 Total |
|----------------|------------------------------|------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 11 612 \$ | 18 000 \$ | 29 612 \$ | 11 612 \$ |
| Somme utilisée | (7 887) | (11 000) | (18 887) | 18 000 |
| Solde à la fin | 3 725 \$ | 7 000 \$ | 10 725 \$ | 29 612 \$ |

8. Subventions

| | 2016 | 2015 |
|---|------------|------------|
| Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale SACAIS | 53 335 \$ | 53 335 \$ |
| Autres | 1 000 | 29 |
| L'appui Capitale-Nationale | - | 8 388 |
| Gouvernement du Canada - Programme J'ai ma clef | - | 4 521 |
| Subvention fédéral PNHA | - | 5 238 |
| Subvention CRÉ | 25 643 | 40 000 |
| Subvention ITMAV | 26 282 | - |
| Subvention QADA | 238 | - |
| Projet Recours aux aînés | 7 251 | - |
| | 113 749 \$ | 111 511 \$ |



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

9. Financement privé

| | 2016 | 2015 |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Cotisations des membres | 31 841 \$ | 29 065 \$ |
| Autres | | |
| Diverses contributions | 644 | 66 |
| | 32 485 \$ | 29 131 \$ |

10. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.



VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

| | REVENUS | DÉPENSES |
|--|-------------------|-------------------|
| SACAIS - Programme de soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - Volet : Promotion des droits | 53 335 \$ | |
| QADA - Centre d'aide Coup de pouce | 120 000 | |
| ITMAV Secteur Haute-ville | 45 000 | |
| ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge | 45 000 | |
| Cartes de membre | 35 000 | |
| Subventions reportées | | |
| CRÉ - Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables | 14 357 | |
| QADA - Comité milieu de vie de l'AQDR nationale | 14 342 | |
| ITMAV Secteur Haute-ville | 4 837 | |
| ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge | 6 380 | |
| Nouveaux Horizons « Les aînés : Un patrimoine à conserver » | 12 761 | |
| Affectations d'origine interne | | |
| Fonds réservés « Même agés ... abus aînés » | 3 725 | |
| Coup de pouce - affectation reportée de 2013-2014 | 7 000 | |
| Subventions Ministre Barrette reportée | 4 000 | |
| TOTAL DES REVENUS | 365 737 \$ | |
| Salaire et honoraires | | |
| Salaires et avantages sociaux - AQDR Québec | | 17 500 \$ |
| Honoraires professionnels - AQDR Québec | | 21 500 |
| Participation de l'organisme au projet Centre d'aide Coup de pouce | | |
| Salaires et avantages sociaux | | 7 500 |
| Honoraires - Participation de L'organisme au projet Coup de pouce | | 4 500 |
| Honoraires professionnels QADA Centre d'aide Coup de pouce | | 99 200 |
| Sous-total : | | 150 200 \$ |
| Frais de location et d'entretien du bureau | | |
| Loyer AQDR Québec | | 12 975 \$ |
| Location de locaux - QADA Centre d'aide Coup de pouce | | 9 600 \$ |
| Entretien des locaux | | 1 000 |
| Sous-total : | | 23 575 \$ |

| | REVENUS | DÉPENSES |
|--|---------|-------------------|
| Frais d'administration | | |
| Frais de bureau et administratifs - QADA Centre d'aide Coup de pouce | | 11 200 \$ |
| Fournitures de bureau | | 2 000 |
| Équipement de bureau et informatique | | 500 |
| Photocopies/dépliants | | 1 000 |
| Télécommunications | | 3 110 |
| Frais de poste | | 3 400 |
| Assurances | | 500 |
| Cotisations (AQDR et autres) | | 5 500 |
| Entretien de l'équipement | | 1 500 |
| Amortissement améliorations locatives | | 1 250 |
| Intérêts et frais bancaires | | 300 |
| Frais de déménagement | | 1 500 |
| Sous-total : | | 31 760 \$ |
| Frais de déplacement et de représentations | | |
| Publicité et frais de représentation | | 2 500 \$ |
| Frais de déplacement | | 300 |
| Sous-total : | | 2 800 \$ |
| Dépenses de projets | | |
| ITMAV Secteur Haute-ville | | 45 000 \$ |
| ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge | | 45 000 |
| Dépenses de projets - subventions reportées | | |
| CRÉ - Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables | | 14 357 |
| QADA - Comité milieu de vie de l'AQDR nationale | | 14 342 |
| ITMAV Secteur Haute-ville | | 4 837 |
| ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge | | 6 380 |
| Nouveaux Horizons « Les aînés : Un patrimoine à conserver » | | 12 761 |
| Sous-total : | | 142 677 \$ |
| Dépenses d'affectations d'origine interne | | |
| Fonds réservés « Même agés ... abus aînés » | | 3 725 \$ |
| Coup de pouce - affectation reportée de 2013-2014 | | 7 000 |
| Subvention Ministre Barrette | | 4 000 |
| Sous-total : | | 14 725 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | | 365 737 \$ |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES | | 0 \$ |

VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

7.1 Le contexte

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire autant au niveau de la défense collective que de la défense individuelle des droits des aînés. L'objectif visé est de fournir aux aînés de l'information de qualité sur leurs droits et de l'accompagnement et du soutien personnalisé.

Nous considérons que dans l'ensemble nous avons rencontré nos objectifs.

L'an dernier, nous avons pris la décision de transférer la gestion des cartes de membres à l'AQDR nationale afin de libérer une marge de manœuvre pour le secrétariat. Nous offrons quand même aux aînés le service à nos bureaux pour les personnes qui préfèrent adhérer ou renouveler leur carte de membres dans la région. Nous avons dû augmenter le temps de secrétariat en raison de nombreuses demandes d'aînés qui ont besoin d'information et de soutien. Nous avons identifié depuis quelques années une problématique importante reliée au sous-financement à la mission de base. Cette situation nous interpelle énormément et nous amène à repenser nos modes de financement. Nos orientations 2016-2017 sont teintées de ce désir d'aller plus loin que nos créneaux habituels au niveau financement de l'organisme.

Au niveau national, l'AQDR Québec a travaillé beaucoup sur des dossiers nationaux notamment sur les dossiers au niveau du revenu et de la fiscalité, de la retraite, de la certification des résidences, de la santé et des services sociaux, des enjeux stratégiques des personnes âgées. Notre section a été mobilisé à travailler sur de grands chantiers. La compétence de plusieurs membres de l'AQDR Québec est reconnue dans tout le Québec.

Notre mission; la défense collective et individuelle des droits des aînés

L'AQDR Québec fait partie d'un grand réseau d'organismes à but non lucratif, regroupés sous une bannière nationale, soit l'AQDR Nationale, laquelle compte plus de 42 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense de droits.

Sa mission est de :

- défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- défendre les acquis des personnes âgées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des personnes retraitées et préretraitées.

La particularité de L'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, *Coup de*

pouce aux aînés. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve donc avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

C'est ainsi que notre structure administrative se divise en trois grandes catégories

1. Les services administratifs : secrétariat, cartes de membres et comptabilité
2. Les services de défense collective : conférences, journées thématiques, comités de travail, table abus et maltraitance, RTC, IVPSA, Santé publique et comités milieux de vie
3. Les services d'accompagnement et de support aux aînés vulnérables : Coup de pouce aux aînés et travailleurs de milieux

Notre contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se joue à deux niveaux, collectif et individuel lesquels sont reliés. L'information qui provient de tous nos services nous apporte une vision globale et intégrée.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

Depuis quelques années, L'AQDR Québec a été très interpellée au niveau régional.

À titre de membre du comité recours aînés de la Table de concertation des personnes âgées de la capitale-Nationale, l'AQDR Québec a travaillé beaucoup sur de vastes projets de sensibilisation et de formation des aînés à la défense de leurs droits. Au fil du temps, on lui reconnaît un leadership dans ce domaine.

L'information et la sensibilisation

L'AQDR Québec est membre de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale depuis douze ans. En 2012, l'association est devenue membre du comité *Recours aînés* mis en place par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale. Grâce à l'expertise acquise avec *Coup de pouce aux aînés*, l'AQDR devient le collaborateur principal dans la rédaction du guide ***Comment faire face aux complications***, guide à l'intention des personnes âgées et de leurs proches aidants. Ce guide imprimé en 20 000 exemplaires a été distribué dans la région et au Québec.

En 2015, l'AQDR Québec a agi à titre de responsable régional d'un dossier relié à la formation sur les droits des personnes âgées. L'AQDR Québec s'est vu remettre par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, la gestion complète du dossier. À ce titre, à partir d'un comité d'experts formé en juin 2015, elle a planifié et organisé les journées thématiques portant sur le Droit des personnes âgées. Le canevas d'animation a permis la tenue de conférences et de conseils juridiques gratuits sur place aux aînés qui en avaient besoin. Ces trois journées de formation ont été un succès. L'évaluation de ces journées a démontré le besoin de formation continue.

Programme d'activités - conférences régulières

L'AQDR Québec a présenté au cours de l'année 2015-2016, un programme de conférences et d'activités. Les sujets ont été variés et ont correspondu aux besoins exprimés par les membres.

Programmation AQDR Québec 2015-2016 CONFÉRENCES et ACTIVITÉS

| | |
|-----------------------------|--|
| Mercredi, 30 septembre 2015 | 13 h 30 à 15 h 30 Journée internationale des personnes âgées Salle des Chevaliers de Colomb 4205C, rue des Roses, Québec Invités : Jean Carette, sociologue Michael Sheehan, juge à la retraite Chantal Masson Bourque, chef de cœur |
| Mercredi, 21 octobre 2015 | 14 h à 16 h Café rencontre Briser l'isolement par le réseautage Restaurant Normandin 709, boul. Charest Ouest, Québec Olivier Baril Morin maîtrise en psychoéducation |
| Mardi, 3 novembre 2015 | 13 h 30 à 15 h 30 Le testament Le rôle et responsabilité du liquidateur Les conjoints de fait Me Mario Fleury, notaire |
| Dimanche, 8 novembre 2015 | 10 h à 16 h 30 Journée sur le droit des aînés Mandat en prévision d'inaptitude Procuration, testament, bail Église St-Rodrigue (sous-sol) 4760, 1 ^{re} Avenue, Québec |
| Dimanche, 15 novembre 2015 | 10 h à 16 h 30 Journée sur le droit des aînés Assistance et accompagnement aux plaintes Exploitation des aînés Aide juridique, Coup de pouce aux aînés Église St-Rodrigue (sous-sol) |
| Dimanche, 22 novembre 2015 | 10 h à 16 h 30 Journée sur le droit des aînés Testament, Petites créances Mandat en prévision d'inaptitude |

- Procuration et les régimes de protection
Église St-Rodrigue (sous-sol)
- Jeudi, 3 décembre 2015
- 13 h 30 à 15 h 30
Santé visuelle
André Lavoie, président
Association québécoise de la
dégénérescence maculaire (AQDM)
Manoir Sully
400, av. Bélanger, Québec
- Mercredi, 16 décembre 2015
- 17 h à 21 h
Souper de Noël des membres
Restaurant St-Hubert
7352, boul. Henri-Bourassa, Québec
- Mercredi, 20 janvier 2016
- 13 h 30 À 15 h
Regard sur les CHSLD
Madame Mylène Moisan, journaliste
Centre Mgr. Marcoux
1885, chemin de la Canardière, Québec
- Mercredi, 27 janvier 2016
- 14 h à 16 h
Café rencontre
Briser l'isolement par le réseautage
Restaurant Normandin
875, avenue Royale, Québec
Olivier Baril Morin, maîtrise en psychoéducation
- Vendredi, 12 février 2016
- 17 h à 21 h
Souper de la St-Valentin
Buffet des Continents
4250, 1^{re} Avenue, Québec
- Mardi, 16 février 2016
- 13 h 30 à 15 h 30
Le testament
Le rôle et responsabilité du liquidateur
Les conjoints de faits
Me Mario Fleury, notaire
- Mercredi, 24 février 2016
- 14 h 30 à 16 h 30
Café rencontre
Briser l'isolement par le réseautage
Restaurant Normandin
400, rue Soumande, Québec
- Mercredi, 9 mars 2016
- 13 h 30 à 15 h 30
Services Canada
Sécurité de la vieillesse, assurance sociale,
Passeport, prestation de compassion et
Régime enregistré d'épargne

Mardi, 22 mars 2016

14 h à 16 h

Café rencontre

Briser l'isolement par le réseautage

Restaurant Normandin

4960, 3^e Avenue Ouest, Québec

Jeudi, 7 avril 2016

13 h 30 à 15 h 30

Atelier sur le bail

Sylvain Tremblay, conférencier

Olivier Baril Morin maîtrise en psychoéducation

Lundi, 18 avril 2016

13 h 30 à 15 h 30

**Comment contrer l'abus et la maltraitance chez
les personnes âgées**

Me Louis-Michel Côté, avocat

Jeudi, 26 mai 2016

13 h 30 à 15 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La défense collective des droits

Plusieurs activités sont reliées à la défense collective. L'AQDR Québec a profité cette année de toutes les opportunités pour défendre les droits des personnes âgées.

Comités de travail mis en place par l'AQDR Québec

Droits et recours âgés : Judith Gagnon, Marcel Guillemette et Solange Couture Blais

Programmation des activités : Eugène Cantin, Murielle Vachon, Gérald Higgins et Serge Gravel

Âgés vulnérables : Judith Gagnon, Marcel Guillemette en collaboration avec Jacques Pouliot psychoéducateur et personne ressource en intervention psychosociale

Participation des membres de l'AQDR Québec a des comités nationaux

Revenu et fiscalité : Ce comité est presque en totalité composé de membres de l'AQDR Québec : Claude Godbout, François Gagnon, Serge Gravel, Judith Gagnon et René Bélanger de l'AQDR Bas-St-Laurent

Enjeux Stratégiques Ce comité est majoritairement composé de membres de l'AQDR Québec : Judith Gagnon, Carole Rivard Lacroix, Nicole Laveau, Réjean Goulet et Jean Carette de Montréal

Membres bénévoles : Plusieurs personnes outre les membres du CA dont la présidente qui offrent de nombreuses heures de travail bénévoles rendues au niveau des services administratifs et des services de défense collective rendent des services bénévoles à l'AQDR Québec. Leur importance est capitale et nous les remercions. Plusieurs membres de la Table de concertation des personnes âgées, du CAABC, des Retraités flyés viennent nous aider pour des projets spécifiques.

Autres collaborateurs :

Bureaux d'avocats : Me Louis-Michel Côté, Me Élisabeth Desmeules, Me Marc Gaucher, Me Sylvain Tremblay

Université Laval : Faculté de Droit et de Psychoéducation, Chaire de Recherche en droit des âgés

Coordonnateur Abus et Maltraitance de la Capitale-Nationale : Robert Simard

CDC du grand Charlesbourg

La Capitale

Ville de Québec

Barreau du Québec

Activités de valorisation des bénévoles

Souper de la St-Valentin et Souper de Noël

Communications

L'AQDR Québec a un site internet : www.aqdr.quebec.org et une page Facebook AQDR

Activités de défense collectives réparties selon les 4 critères

Première : Éducation Populaire autonome

Documents d'information

L'AQDR Québec a produit des documents d'information sur les sujets suivants : La sécurité des Aînés, l'accompagnement des aînés vulnérables et le service de travail de milieu

Activités de formation, d'information et de sensibilisation

Journées sur le droit des aînés

Cafés rencontres : Briser l'isolement par le réseautage

Conférences mensuelles

- Conférences d'information portant sur différents thèmes (voir le programme d'activités 2015-2016).
- Capsules juridiques portant sur les principaux recours mis à la disposition des aînés pour les aider à se sortir de situations difficiles.
- Conférences juridiques portant sur l'abus et la maltraitance des aînés.
- Conférence sur le testament.
- Formation sur le bail de logement.
- Formation de proches aidants sur *Vieillir en sécurité* et la trousse *SOS Abus*.
- Participation à des tables rondes portant sur les droits et recours des aînés.
- Participation de l'AQDR Québec à plusieurs conférences touchant divers sujets dont principalement le bail de logement.
- Prise de parole publique sur différents sujets touchant les problématiques des aînés, principalement : la retraite, enjeux pour la sécurité des aînés et les conditions de vie des aînés en CHSLD.

Deuxième : Activités politiques non partisans

- L'AQDR Québec a participé aux Tables *Abus violence et maltraitance* des CSSS de la région de la Capitale-Nationale (2015-2016).

- L'AQDR Québec a participé à l'élaboration d'un projet portant sur la prévention de l'isolement et de la pauvreté des aînés dans le cadre des projets Pan canadiens Nouveau Horizon. L'IVPSA a été le porteur principal du dossier.
- L'AQDR Québec a été à l'origine de la constitution du comité Revenu et fiscalité de l'AQDR nationale en juin 2014. Tous les membres de ce comité national sont des membres de l'AQDR Québec. Plusieurs activités et interventions ont eu lieu : Présentation de Mémoire sur le projet de Loi 3 en commission parlementaire, rencontre avec le ministre des Affaires Municipales Pierre Moreau et les trois parties de l'opposition.
- L'AQDR Québec travaille à l'élaboration d'un Mémoire portant sur des recommandations visant la mise en place d'un nouveau Plan d'actions gouvernemental visant à contrer l'abus et la maltraitance des aînés et sur la mise en place d'une nouvelle politique aînée 2017-2022.
- L'AQDR Québec travaille sur un inventaire de données tiré de la banque de données de Coup de pouce aux aînés dans le but de préparer un cahier de revendications régionales.
- L'AQDR Québec fait partie du comité stratégique du RTC et à ce titre participe à leur planification et mise en place d'activités pour les aînés.

Troisième : Activités de mobilisation

Actions collectives pour interpeler l'opinion publique

- L'AQDR Québec, en partenariat avec d'autres organismes communautaires de la région de la Capitale-Nationale, se mobilise face au besoin criant de budgets additionnels provenant du SACAIS.
- L'AQDR Québec envoie régulièrement des courriels à ses membres pour les inciter à participer à des manifestations qui touchent les aînés, dont entre autres la manifestation contre les coupures à l'aide sociale.

Participation à des tribunes médiatiques

- L'AQDR Québec publie des articles dans les hebdomadaires régionaux et dans les lettres d'opinion aux lecteurs.
- La présidente régionale a participé à des reportages pour ma TV.

Participation à des forums ou autres lieux d'échanges d'idées ou de planification d'actions

- La présidente régionale a été une des conférencières invitées du Centre d'aide et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale pour son colloque portant sur les CHSLD.

- Plusieurs membres du conseil d'administration ont participé à la Journée des Partenaires d'avril 2016 portant sur l'intimidation, au Colloque de l'IVPSA sur la participation sociale des aînés, à la Conférence de presse de la Fédération des CAAPS portant sur les droits des aînés en santé.
- La présidente régionale siège sur le comité de la FADOQ portant sur l'isolement social.
- L'AQDR Québec siège sur le comité de concertation régionale visant le déploiement des initiatives de travail de milieu dans la région.
- L'AQDR Québec siège sur le comité Recours aînés de la Table de concertation des personnes âgées de la table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale.

Quatrième : Activités de représentations

Rencontres avec des représentants

- L'AQDR Québec a fait plusieurs représentations auprès du secrétariat aux aînés, du Ministère de la santé et des services sociaux, de la Régie du logement, de la Police de Québec et de Desjardins caisses populaires.
- L'AQDR Québec à titre de membre de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-nationale rencontre régulièrement les représentants des 70 organismes membres de la Table.
- En 2016, L'AQDR Québec est allée rencontrer madame Chantale Gilbert membre du comité exécutif de la ville et responsable politique pour le dossier des aînés et une représentante du bureau de ministre Jean-Yves Duclos, ministre fédéral de la famille.

7.2 Adhésions

Au 31 mars 2016, nous avons 1 815 membres actifs.

7.3 Réalisations

7.3.1 Services d'accompagnement individualisé

7.3.1.1 Projet Coup de pouce aux aînés

État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec.

En six ans, voici le bilan :

- **Degré de pénétration du service dans la collectivité**

Moyens utilisés

Conférences, rencontres avec les médias, reportages, articles dans les journaux, participation à des Tables de concertation, conférences dans des résidences privées pour personnes âgées et rencontres avec des partenaires locaux et régionaux et auprès d'organismes sans but lucratif de la région, ainsi que des rencontres avec des partenaires.

Résultats

La demande de services est maintenant continue. Les références sont faites et l'AQDR Québec a pris sa place en qualité de service d'accompagnement aux aînés vulnérables dans la région de la Capitale-Nationale. Des aînés de plusieurs régions du Québec demandent de l'aide à Coup de Pouce aux aînés. Le volume de demandes devient de plus en plus important. Les dossiers ont été aussi beaucoup plus imposants. Il y a des cas qui demandent à l'AQDR Québec de consulter plusieurs ressources œuvrant dans des disciplines variées : droit, fiscalité, intervention psychosociale.

Le nombre de demandes a fluctué et varié depuis le début de la mise en place du projet.

De juillet 2010 à mai 2012, nous avons eu 476 demandes d'intervention. Un fort pourcentage (51 %) provenait d'aînés en résidence.

De mai 2012 à mai 2014, nous avons eu plus de 657 demandes d'intervention, dont la majorité provenant d'aînés ou d'aidants qui vivent à domicile. Plusieurs de ces demandes nous sont référées par des travailleurs sociaux des CLSC et CSSS. Notons que l'AQDR Québec est devenue la référence au niveau de l'accompagnement aux aînés et de la défense de leurs droits.

De mai 2014 à mai 2015, nous avons traité près de 400 demandes d'intervention dont 86 provenant de l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale.

De mai 2015 à mai 2016, nous avons traité plus de 508 demandes

Les résultats sont les suivants ;

- 62 % des demandes proviennent d'aînés et/ou de leurs représentants vivant à domicile ;
78 % des demandes proviennent de résidents de la Ville de Québec;
- 43 % des demandeurs présentent des particularités dans leur comportement (détresse psychologique, anxiété) ;
- 19 % des demandeurs ayant un handicap physique, sont référés par des organismes du milieu;
- 74 % des demandes sont reliées au secteur privé : hébergement privé, harcèlement psychologique, logement et consommation ;

- 68 % des demandeurs ont besoin d'accompagnement dans leur démarche;
- 82 % des demandeurs qui ont besoin d'aide dans leurs démarches, obtiennent un règlement total ou partiel de leur situation.

7.3.1.2 Structuration des services d'accompagnement individualisés aux personnes âgées

Moyens utilisés

Depuis l'an dernier afin de répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous avons dû ajouter des ressources qualifiées en droit, et en intervention sociale. Nous avons de plus créé des liens avec la Chaire de recherche en droit des aînés afin d'avoir le soutien approprié dans les dossiers juridiques plus difficiles.

Nous avons aussi évalué notre mode de fonctionnement et réfléchi sur les modalités à mettre en place pour continuer à offrir des services individualisés. Notre réflexion nous a amené à poser deux interventions significatives.

- Demande de subvention de projets dans le cadre du programme QADA régional 2015-2016 afin d'obtenir une subvention de projets pour continuer à offrir ce service et devenir un Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables
- Demande de subvention pour obtenir deux travailleurs de milieux ITMAV- Haute ville de Québec et Ste-Foy, Sillery et Cap-Rouge

Ces deux services d'accompagnement aux aînés vulnérables sont différenciés mais complémentaires des services de défense collective des droits des personnes âgées.

Nous avons obtenu deux subventions qui nous ont permis de structurer les services individualisés aux aînés de la façon suivante :

COUP DEPOUCE AUX AÎNÉS

Personnel qualifié en droit

Tout au long de cette période, l'AQDR Québec a recherché à établir des partenariats avec des bureaux d'avocats et le Barreau afin d'enrichir son offre de service d'information juridique offert présentement par des étudiants en droit supervisés par des bureaux d'avocats.

En 2015 est venu se joindre à nous le bureau d'avocat de Me Marc Gaucher. Quant aux stages de l'Université Laval, les ententes existantes continuent de s'appliquer, Stages communautaires en Droit et Pro Bono.

Personnel qualifié en intervention sociale

En septembre 2015, l'AQDR Québec, recevait un quatrième stagiaire en psychoéducation de l'université Laval supervisé par Jacques Pouliot, consultant en psychoéducation. depuis 3 ans à l'AQDR Québec. Le stagiaire a travaillé dans le cadre du protocole d'intervention développé par l'AQDR Québec en vue de la prise en charge des cas

d'abus référés à l'AQDR Québec, basé sur l'approche psychoéducatrice. Le but de cette approche est de maintenir l'autonomie de la personne âgée le plus longtemps possible, de lui redonner du pouvoir sur elle-même en lui permettant d'identifier ses capacités adaptatives et de reconnaître ses déficits. De cette manière, l'intervenant cible des moyens adaptés à la condition et à l'évolution de la personne âgée. L'approche se veut à court terme, de 6 à 8 interventions. Le Protocole complet a été mis en œuvre en 2015. Il s'inscrit dans la démarche globale de l'AQDR Québec d'offrir aux aînés un accompagnement professionnel, légal, administratif et psychosocial de qualité, afin de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

De plus, ce stagiaire a été responsable des 4 cafés rencontres tenues par L'AQDR Québec en 2015-2016 dans le but de briser l'isolement des aînés et de les réseauter.

Les travailleurs de milieu

Après avoir créé Coup de pouce aux aînés, L'AQDR Québec a mis sur pied le projet ITMAV qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en les aidant à conserver leurs acquis et leur autonomie, tout en les rejoignant dans leur milieu

Deux éducatrices spécialisées ont été engagées en janvier 2016. Deux territoires sont couverts : Secteur Ste-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Secteur Haute ville de Québec.

Résultats

Progressivement, l'AQDR Québec arrive à une définition et à une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré lequel permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être bien capables d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

L'ajout des deux travailleurs de milieu vient compléter les services individualisés offerts aux aînés vulnérables.

7.3.2 **Projet Implantation de comités de milieux de vie dans les résidences privées**

L'AQDR nationale dans le cadre d'une demande de financement au programme national QADA a obtenu une subvention pour déployer des comités de milieu de vie dans 5 régions du Québec : Montréal, Sherbrooke, Laurentides, Laval et Capitale-Nationale. En 2016, l'AQDR Québec est présentement en processus de sélection d'un chargé de projet qui devra implanter des comités de milieu dans la région. Le projet est d'une durée de 3 ans.

Historique du projet

C'est depuis 2009 que l'AQDR a expérimenté les comités milieux de vie dans les résidences. Un comité milieu de vie est constitué d'une petite équipe de personnes résidentes qui acceptent de s'impliquer bénévolement pour se mettre à l'écoute des autres résidents dans le but de porter leurs attentes raisonnables à l'attention des responsables, gestionnaires ou propriétaires de la résidence.

Objectif du projet

L'objectif est de reproduire dans la mesure du possible les conditions de vie familiale pour l'ensemble des résidents en donnant une voix aux résidents tout en brisant l'isolement et en renforçant le sentiment de sécurité.

7.3.3 **Projet Journées sur le droit des aînés**

Le projet a été réalisé en novembre 2015. Nous allons maintenant décrire les activités qui ont permis sa réalisation.

Afin de réaliser cet important projet, l'AQDR Québec, en mai 2015, engage deux étudiantes en droit de l'Université Laval pour organiser **des journées sur le droit des aînés en novembre 2015**. Elle rejoint aussi la Chaire de recherche en droit des aînés de la faculté de Droit de l'Université Laval afin de pouvoir bénéficier de son expertise.

Le but de ces journées est de permettre à des aînés d'avoir accès à de l'information juridique vulgarisée leur permettant de défendre leurs droits.

Au départ il est convenu qu'il y avait trois types de clientèles visées :

- Les aînés et leurs proches aidants qui vivent en CHSLD
- Les aînés autonomes qui vivent en résidence
- Les aînés à domicile

Ces différents groupes d'aînés n'ont pas besoin de la même information. Certains sujets sont plus adéquats que d'autres dépendamment de la situation de vie des personnes. Il a fallu sélectionner les sujets en fonction de cette réalité.

Afin d'avoir un éclairage large, un comité de projet de 10 personnes a été mis en place. Il est formé de :

- Me Louis-Michel Côté, avocat
- M. Éric Duguay, conseiller au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale

- M. Réjean Goulet, représentant deux organismes le CSSS Québec-Nord et la Coopérative de services à domicile de Québec
- M. Réal Guérette du Regroupement des handicapés visuelles
- M. Robert Simard coordonnateur régionale Abus et Maltraitance aux aînés
- M. Robert Turgeon, DG du Manoir Sully et du réseau des bâtisseurs résidence pour aînés
- Mmes Sophie Dupont et Cassandra Iorio étudiantes en droit
- Mme Judith Gagnon, AQDR Québec

Les journées ont eu lieu les 8, 15 et 22 novembre 2015. Au total, 293 aînés ont participé au projet.

7.3.4 Partenariats

L'année 2015-2016 a été riche en partenariats durables et porteurs d'avenir. Plusieurs partenariats se sont renforcés et ont donné lieu à des réalisations intéressantes.

Un premier grand partenariat a été celui du comité *Recours aînés*, mis en place par la Table de concertation de la Capitale-Nationale. Les membres de ce comité sont : l'AQDR Québec, le Centre de justice de proximité, le 211 et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). L'expertise de l'AQDR Québec a été mise à contribution.

Un second partenariat a été mis en place dans le but d'encadrer la réflexion de l'organisme sur son rôle d'accompagnement des aînés vulnérables. Les organismes qui ont été approchés sont notamment les Petits frères, la FADOQ, le Carrefour des proches aidants, l'IVPSA, le réseau des bibliothèques de la ville de Québec, le Barreau du Québec, les Facultés de psychoéducation et de droit de l'Université Laval et la Chaire de recherche en Droit des aînés de l'Université Laval.

Un troisième partenariat a été renouvelé soit celui avec la Faculté de droit de l'Université Laval relativement aux stages communautaires des étudiants en Droit dans les organismes communautaires.

Notre cinquième partenariat établi avec Violence Info concernant tous les cas d'abus et de maltraitance des aînés s'est malheureusement terminé en avril 2014 en raison d'un manque de fonds relié à ce programme.

Liste des autres partenaires :

Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), CSSS Québec-Nord et Vieille-Capitale, Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table Abus Négligence envers les personnes aînées de la Vieille Capitale, CSSS Québec-Nord, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Ville de Québec et l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café rencontre Basse-ville .

7.3.5 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont situés au 3208, rue des Sumacs à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et prend tous les appels téléphoniques. Les appels sont transférés aux services visés.

Le service *Coup de pouce aux aînés* est offert tous les jours de la semaine. Le vendredi de chaque semaine, il y a une clinique juridique gratuite pour les aînés qui veulent obtenir de l'information. Le lundi matin, il y a aussi des rencontres d'information avec un avocat. Tous les jours de la semaine, il y a de l'accueil psychosocial pour les aînés qui demandent de l'écoute et une intervention immédiate.

Depuis cinq ans, une équipe de dix jeunes contribue à la bonne marche et au fonctionnement de l'AQDR Québec. À titre d'exemple, notre expert en informatique est un étudiant de vingt et un ans. L'AQDR Québec vise à améliorer les liens entre tous les groupes jeunes et aînés. La démarche est enclenchée, et à ce titre, l'AQDR Québec fait figure de leader dans ce domaine.

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué près de 5,800 appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7.4 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7.5 Ratification du rapport d'activités

VIII. ORIENTATIONS 2016-2017

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8. 1 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.

- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.
- Implantation des comités de milieu de vie dans les résidences privées.
- Tenue de cafés rencontres pour prévenir l'isolement des personnes âgées et améliorer leur réseautage
- Formation destinée aux aînés sur les principaux droits et recours

8.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Continuation du service d'accompagnement aux aînés vulnérables : services d'aide et d'accompagnement général, Soutien juridique, soutien psychosocial et soutien administratif.
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieux de l'AQDR Québec.
- Développement de partenariat avec d'autres organismes afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

8.3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8.4 Le financement de l'AQDR

- Obtenir une reconnaissance à titre d'organisme de charité de manière à être capable de solliciter des fonds privés.
- Obtenir la reconnaissance de la ville de Québec afin de bénéficier des prérogatives dues à ces organismes par la ville de Québec

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon, en collaboration avec Eugène Cantin et Lise Paquet.

23 mai 2016

ANNEXE I – Cliniques juridiques

CENTRE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX AÎNÉS VULNÉRABLES



CLINIQUES JURIDIQUES GRATUITES POUR LES AÎNÉS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE



Thèmes des consultations :

- Le testament;
- La succession;
- Le mandat en cas d'inaptitude;
- Les contrats;
- Le bail;
- etc.



Les cliniques juridiques se poursuivent pour l'été 2015 dans les bureaux de l'AQDR Québec.

Veillez téléphoner au 418 524-0437 pour prendre rendez-vous ou obtenir un entretien téléphonique.

**Consultation du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

☞ Nos bureaux sont situés au :
3208, rue des Sumacs, Québec

Via la 73 Nord ou le boul. Henri-Bourassa Nord, 2 lumières au nord du boul. Jean-Talon, tout près de Place Liray (Super C). Accessible via l'autobus 801 direction nord.

Des étudiants en droit, supervisés par des avocats, répondront à vos questions sur appel, ou à nos bureaux sur rendez-vous.

Coup de pouce aux aînés de l'AQDR Québec, offre gratuitement aux aînés de la grande région de la Capitale-Nationale, des services personnalisés de défense des droits individuels et collectifs, d'accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques.

AQDR QUÉBEC

3208, rue des Sumacs
Québec QC G1G 1X4

Tél.: 418 524-0437 - Fax: 418 524-6662

Courriel : aqdrquebec@bellnet.ca Site internet : www.aqdr-quebec.org